

Comment lutter contre la violation massive de données ?



© 2025 Les Echos Publishing

En 2024, la Cnil a été informée de 5 629 violations de données personnelles (+ 20 % par rapport à 2023), dont un grand nombre se sont révélées de très grande ampleur, qui ont visé notamment des opérateurs du tiers payant, France Travail ou encore la société Free. Ce sont ainsi plus d'un million de personnes qui ont été touchées. Or, selon la Cnil, il semble que les attaquants utilisent quasiment toujours les mêmes modes opératoires et exploitent les mêmes failles.

Une capacité opérationnelle à traiter les alertes

En pratique, les fraudeurs parviennent à obtenir les informations de connexion d'un collaborateur ou d'un partenaire, arrivent à s'introduire dans le système d'information sans que cela soit immédiatement détecté, extraient massivement les données et mettent en vente les informations recueillies. Fort heureusement, un certain nombre de mesures de sécurité peuvent aider à détecter et à stopper les attaques à chaque étape, ou tout au moins à limiter leur ampleur et leur gravité.

Pour aider les entreprises en la matière, la Cnil a publié une

fiche détaillant les actions à mettre en place, en s'appuyant sur son [Guide de la sécurité des données personnelles 2024](#) (par exemple, comment mettre en place une analyse en temps réel des flux réseau et des journaux, comment obtenir la capacité opérationnelle à traiter les alertes.

© 2025 Les Echos Publishing